

RDC: le Gouvernement signe trois Accords de financement avec la BAD pour 196 millions USD

Description

RDC: le Gouvernement signe trois Accords de financement avec la BAD pour 196 millions USD



Published 1 jour ago

on 2 mars 2022

By [La Rédaction](#)

default watermark



Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC), par l'entremise du Ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a signé, ce mercredi 2 mars

2022, trois Accords de financement avec la Banque africaine de développement (BAD).

« Je suis heureux d'avoir procédé, ce jour, à la signature de trois Accords de financement avec la Banque Africaine de Développement, pour un montant global de 140 millions d'Unités de Compte, équivalant à 196 millions de dollars américains », a déclaré le Ministre Nicolas Kazadi.

Ce financement se subdivise en deux parties. D'un côté, il y a la partie Prêt qui s'élève à 83,33 millions d'Unités de Compte (UC), soit 116,66 millions USD, et la partie Don chiffrée à 56,67 millions d'Unités de Compte, soit 9,34 millions d'USD.

Selon le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi, ces Accords de financement avec la BAD concernent trois projets à savoir:

- le Projet d'aménagement de la route Bukavu-Goma;
- le Projet de renforcement des infrastructures socio-économiques dans la région du Centre –phase II (PRISE II);
- et le Projet d'appui à la relance de l'économie congolaise.

En sa qualité de Gouverneur-pays, le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a tenu à remercier le management de la BAD pour le soutien financier octroyé à la RDC.

Pour lui, la BAD est un partenaire stratégique pour le pays. « Ceci prouve à suffisance que la BAD est un partenaire stratégique avec qui nous entretenons une coopération fructueuse », a-t-il dit.

Il a ensuite adressé ses remerciements aux experts de la BAD et de la partie nationale qui ont contribué à la préparation, à l'évaluation et à la négociation desdits projets jusqu'à la phase actuelle.

Dans son allocution, le Ministre Nicolas Kazadi s'est réjoui du fait que deux projets sur trois concernent directement les secteurs des infrastructures et de développement rural dans les provinces ciblées. Ils vont contribuer à une transformation des conditions de vie des populations, ajoute-t-il.

Le troisième projet porte sur un appui pour soutenir le secteur économique et financier.

« Je note que le premier projet relatif à l'aménagement de la route Bukavu-Goma dont le coût total est de 70 millions d'UC, soit 98 millions USD, contribuera à réduire le temps de parcours d'un camion poids lourd de 4 heures à 1 heure et demi. Par ailleurs, il contribuera à réduire le temps parcouru pour l'approvisionnement en eau potable de 2 heures à 20 minutes et celui pour atteindre un centre santé, de 5 heures à 20 minutes. Concernant le deuxième accord, il s'agit d'un financement additionnel ou d'une deuxième phase au projet de renforcement des infrastructures socio-économiques dans la Zone Centre (PRISE en sigle). Le montant du financement est de 50 millions d'UC équivalant à 70 millions d'USD. Les principaux bénéficiaires directs de ce projet, estimés à plus de 870 000 sont les populations de quelques 41 agglomérations rurales de 10 provinces notamment les femmes et les enfants qui auront un meilleur accès aux services sociaux de base dont l'eau potable, l'assainissement, l'éducation de base et les soins de santé.», a fait savoir le Ministre des Finances.

Quant au troisième projet d'appui à la relance de l'économie congolaise, a-t-il noté, il est financé par un Don de 20 millions d'UC équivalant à 28 millions USD. Il vise à poursuivre la mise en œuvre des réformes économiques engagées par le Gouvernement pour sortir de la crise de la Covid-19 et assurer la relance de l'économie.

L'objectif global du projet étant de contribuer à l'amélioration des résultats budgétaires et du climat des investissements. Ce qui passe par la rationalisation des dépenses publiques, l'amélioration de la capacité de mobilisation des ressources domestiques et l'appui aux plateformes agro-industrielles et à la zone économique spéciale afin de renforcer la compétitivité des filières, attirer les investissements directs étrangers et relancer le secteur privé.

Il s'agit de façon spécifique, a renchéri l'Argentier National, de combiner un ajustement budgétaire à des réformes structurelles du climat des investissements pour libérer le potentiel du secteur privé et juguler les effets négatifs temporaires de l'ajustement.

Après cette étape, les autres Ministres sectoriels concernés sont appelés à prendre toutes les dispositions pour que les Unités de Gestion des Projets placées leur leadership exécutent les projets suivant les directives du Bailleur des fonds en faisant preuve de proactivité et du professionnalisme pour atteindre les résultats escomptés.

En même temps, le Ministre des Finances devrait s'impliquer pour obtenir les documents juridiques qui s'imposent, à savoir les Lois portant ratification et les Avis juridiques dans le délai requis au cours de la session parlementaire de mars 2022 d'une part et d'activer la procédure pour les fonds de contrepartie d'autre part.

Patrick BOMBOKA

Categorie

1. Diplomatie
2. Economie
3. SOCIETE

date créée

mars 3, 2022

Auteur

habari